SOUMISSION

D'ABD-EL-KADER,

SUIVIE

DE SA LETTRE A LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

Voici en quels termes le jeune gouverneur-général de l'Algérie a informé les généraux commandants supérieurs des provinces de la soumission d'Abd-el-Kader.

« Oran, le 25 décembre 1847, 6 heures du matin.

Le gouverneur-général à MM. les généraux commandants supérieurs.

» Abd-el-Kader a fait sa soumission à la France.

» Battu par les Marocains, abandonné de la plupart des siens, qui s'étaient réfugiés sur notre territoire, il tâchait de gagner le sud par le pays des Beni-Snassen ; mais, cerné par les cavaliers du lieutenant-génal de Lamoricière, il a dû se rendre et est arrivé à Nemours le 23. Il vient d'arriver à Oran avec moi, pour être dirigé sur Marseille, aux ordres du Gouvernement, qui l'enverra en Orient. — Répandez immédiatement cette grande nouvelle. »

L'émotion générale qu'a produite en France la prise d'Abd-el-Kader, aura longtemps encore du retentissement, car tout a été étrange et presque mystérieux dans la vie de cet homme, d'une nature si extraordinaire. C'était au point que, malgré ses revers bien supérieurs à ses horribles succès d'escarmouche, malgré le petit nombre de serviteurs que son magique génie attachait encore à sa mauvaise fortune, on n'osait croire à la possibilité prochaine de vaincre ce dangereux ennemi. On assure que le général de Lamoricière, qui surveillait les mouvements de l'émir harcelé par les troupes marocaines, aurait répondu au message du colonel de Montauban,

Lb. 51 4390.

qui lui annonçait la prise d'Abd-el-Kader : « Je ne » le croirai que lorsque je l'aurai vu. »

Cette réponse exprime mieux qu'on ne saurait le faire l'idée des ressources inespérées que l'émir savait trouver dans son audace depuis de trop longues années.

Cependant cet enfant, on dirait presque ce maître du désert, était vaincu, et le 23 décembre le général Lamoricière ne doutait plus, car il l'avait vu à Sidi-Brahim, où Abd-el-Kader, fidèle à sa promesse, venait de se rendre. Hélas ! que ne l'avait-il surpris deux ans plus tôt dans ces lieux mêmes ! que n'avait-il rencontré près de ce marabout notre féroce ennemi au lieu d'un ennemi vaincu, et des chants de victoire auraient remplacé les cris de douleur d'une poignée de braves soldats français cruellement égorgés !

Si Abd-el-Kader n'avait pas de la générosité de notre nation la plus haute idée, il dut la concevoir dans cette première rencontre avec les chefs de l'armée française. On rapporte qu'il fut toujours l'objet des attentions qu'on doit aux vaincus, et que, sur sa demande, le duc d'Aumale promit d'intervenir auprès d'Abd-er-Rhaman en faveur de Bou-Hamedi, prisonnier à Fez, et de s'intéresser à tous ceux qui souffraient pour sa cause.

Après ce souvenir accordé à ses malheureux serviteurs, Abd-el-Kader, assure-t-on, aurait écrit à ses partisans pour leur annoncer sa reddition et son départ d'Afrique. On concevra facilement toute l'importance de cette démarche, si elle est vraie, pour l'avenir de notre colonie plus que jamais française.

L'émir devait passer quelques jours à Oran, mais il demanda à quitter ce pays le plus tôt possible. Il s'est embarqué sur la frégate à vapeur l'*Asmodée*, et, après avoir remercié vivement le prince, il s'écria : Allah ! Allah ! Dieu n'abandonne pas son serviteur.

La frégate mit à la voile, emportant l'émir et sa

suite nombreuse. La traversée fut mauvaise, et les arabes en furent très fatigués. Aussi se mireut-ils en mesure de conjurer le mauvais temps. Ils procédèrent à une quête, dont le produit devait être distribué aux pauvres, et le beau temps arriva le soir, à leur grande satisfaction. Mais cette pratique parfaitement religieuse n'avait pas pour toujours conjuré les éléments. Les vagues, un moment apaisées, furent de nouveau soulevées par la violence des vents, et, pour les calmer, nos prisonniers leur jetaient des poignées de sel !!!.....

Abd-el-Kader est atteint de légères blessures o excoriations sur les jambes et d'une petite plaie sur la face dorsale du pied gauche. Mais parmi ses compagnons de captivité, il en est dont les blessures offrent plus de gravité. Nous citerons surtout l'agha des Noirs, homme de taille herculéenne, et dont la face a été traversée par une balle, qui, après avoir pénétré près du nez et glissé sur la partie osseuse, est sortie près de l'oreille correspondante. Les chirurgiens de la frégate ont donné tous les soins nécessaires à ces blessés et l'émir leur en a témoigné ses remercîments dans une lettre dont voici la traduction :

» Louanges à Dieu seul et unique :

» Cet écrit, de la part d'Abd-el-Kader Ben-Mahhi-Edin, est adressé uux chirurgiens français....

» Que Dieu les favorise de sa bonté et les contente, ainsi qu'ils le méritent.

» Vous avez agi avec bonté envers mes compagnons qui sont blessés; que Dieu vous accorde sa grâce et vous récompense.

» Il est puissant en toutes choses ! »

Rapport du gouverneur-général au ministre de la guerre :

» Monsieur le ministre, un grand événement vient de s'accomplir ; Abd-el-Kader est dans notre camp. Battu par les Kabyles du Maroc, chassé de la plaine

de la Moulouïa par les troupes de Mouley-Abd-er-Rhaman, abandonné par la plus grande partie des siens, qui s'étaient réfugiés sur notre territoire, il s'était jeté dans le pays des Beni-Snassen, et cherchait à prendre la route du Sud, que l'empereur de Maroc avait laissée libre; mais, cerné de ce côté par notre cavalerie, il s'est confié à la générosité de la France, et rendu sous la condition d'être envoyé à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre.

L'émir avait, grâce à un stratagème aussi hardi qu'ingénieux, surpris, dans la nuit du 11 au 12, les camps marocains. Cette attaque, qui a causé de grandes pertes au makzen de l'empereur, paraît avoir eu un succès complet; mais Abd-el-Kader avait affaire à un ennemi si nombreux qu'il dut s'arrêter devant la multitude et la masse compacte de ses adversaires, plutôt que devant une défense qui paraît avoir été à peu près nulle. Il rallia donc sa déira et concentra toutes ses forces et tout son monde vers l'embouchure de la Moulaïa, entre la rive gauche de cette rivière et la mer.

» Les camps marocains continuèrent de resserrer le cercle qui l'enveloppait; le général de Lamoricière avait envoyé au kaïd d'Ouchda trente mulets de cartouches qui furent distribuées aux Beni-Snassen; même envoi avait été fait de Nemours par une balancelle au kaïd du Rif; des contingents kabyles grossissaient de toutes parts et constituaient pour l'émir un danger plus redoutable que tous les autres.

» Le mauvais temps retarda l'engagement de quelques heures, de même qu'il ôta à la déira toute liberté d'action. Le 21, la Moulaïa était guéable, les bagages et les familles des compagnons de l'émir commencèrent à la passer pour venir dans la plaine de la Triffa. L'intention d'Abd-el-Kader était de les conduire jusque sur notre territoire, puis de se retirer vers le sud avec ceux qui voudraient le suivre. La route avait été laissée libre par les Marocains, et les

Beni-ben-Ziggou, les Hamynnes-Gharabas, toujonrs en relation avec lui, lui promettaient de faciliter l'exécution de ce projet.

» Le commencement du passage de la rivière est le signal du combat, que les Kabyles marocains, excités par l'appât du butin, engagent avec furie; mais les fantassins et les cavaliers réguliers de l'émir soutiennent jusqu'au bout leur vieille réputation; ils résistent tout le jour; pas un mulet, pas un bagage n'est enlevé. Le soir, ils ont perdu la moitié des leurs; le reste se disperse; la deira tout entière a gagné le territoire français; les Marocains cessent la poursuite.

» Abd-el-Kader, après avoir conduit lui-même l'émigration sur notre territoire, et l'avoir engagée dans le pays des Mésirda, la quitte; un petit nombre des siens se décide à le suivre; il vivait chez une fraction des Béni-Snassen, qui est restée fidèle à sa cause; c'est par là qu'il espère gagner le sud. Mais le génerul de Lamoricière, informé de ce qui se passait, a deviné son projet.

» Vingt spahis, commandés par un officier intelligent et sûr, le lieutenant Ben-Khouia, avaient été, le 21 au soir, dès les premières nouvelles, envoyés en observation au col de Kerbous; bientôt des coups de fusil signalent un engagement de ce côté; c'est Abd-el-Kader qui rencontre nos spahis. Le général de Lamoricière, qui, dans la nuit, avait fait prendre les armes à sa colonne, s'avance rapidement avec sa cavalerie. L'émir a pour lui l'obscurité, un pays difficile, sillonné de sentiers inconnus de nos éclaireurs; la fuite lui était encore facile. Mais bientôt deux de ses cavaliers, amenés par Ben-Khouia lui-même, viennent annoncer au général qu'il est décidé à se rendre, et qu'il demande seulement à être conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. La convention, immédiatement conclue de vive voix, est bientôt ratifiée par écrit par le général de Lamoricière.

» Aujourd'hui même, dans l'après-midi, Abd-el-Kader a été reçu au marabout de Sidi-Brahim par le colonel de Montauban, qui fut rejoint peu après par les généraux de Lamoricière et Cavaignac; Sidi-Brahim, théâtre du dernier succès de l'émir, et que la Providence semble avoir désigné pour être le théâtre du dernier et du plus éclatant de ses revers, comme une sorte d'expiation du massacre de nos infortunés camarades.

» Une heure après, Abd-el-Kader me fut amené à Nemours, où j'étais arrivé le matin même; je ratifiai la parole donnée par le général de Lamoricière, et j'ai le ferme espoir que le gouvernement du roi lui donnera sa sanction. J'annonçai à l'émir que je le ferais embarquer dès demain pour Oran avec sa famille; il s'y est soumis non sans émotion et sans quelque répugnance; ensuite je les enverrai tous à Marseille où ils recevront les ordres du gouvernement. — Pendant que l'émir faisait sa soumission, les chefs de la deira venaient demander l'aman. Cet aman fut accordé; la déira est campée à 4 lieues d'ici.

Mon intention est de dissoudre le plus tôt possible cette agglomération de population encore très nombreuse, de faire diriger les diverses familles dont elle se compose sur les subdivisions auxquelles leurs tribus appartiennent.

» Je laisse ici le général Cavaignac, qui reprend le commandement de la subdivision de Tlemcen : il sera chargé de l'exécution de ces mesures, qui sera suivie de près par le renvoi à leurs garnisons de la plus grande partie des troupes. Le résultat obtenu aujourd'hui est immense; il était généralement inespéré. C'est une véritable révolution.

» Je ne saurais trop féliciter le général de Lamoricière de la part qu'il a prise à ce grave événement: je ne saurais trop louer la sagacité, la prudence et la décision dont il a fait preuve, et qui ont tant influé sur l'issue de cette grave affaire.

» *Post scriptum du 24 au matin.* — Je crois devoir mentionner ici une circonstance en apparence peu importante, mais très significative aux yeux des indigènes. Abd-el-Kader vient de me remettre un cheval de soumission; c'est un acte de vasselage vis-à-vis de la France, c'est une consécration publique de son abdication.

» *Le gouverneur général de l'Algérie*,

» H. D'ORLÉANS. »

* * *

Abd-el-Kader vient d'adresser au gouvernement provisoire la lettre suivante :

« Louange à Dieu seul et unique, rien n'est durable, si ce n'est son règne.

» Aux appuis solides de la République qui gouverne toute la France, et qui sont à son égard ce que les yeux et les bras sont au corps; par eux le corps est mis en mouvement, et par eux aussi il reçoit ce qui lui convient, et est garanti de ce qui lui est nuisible.

» Salut à ceux que Dieu a rendus honorables et qui a voulu que leurs actions respirent le bien et le bonheur pour tous, qui les a doués du pouvoir d'être utiles au fort et au faible. Ils empêchent les forts de commettre l'injustice et de faire peser leur grandeur sur les faibles, c'est un bien qui est tout à l'avantage des forts et qu'au jour de l'éternité seulement, et devant Dieu, ils pourront reconnaître et apprécier. Ils protègent les faibles qui, dans ce monde, n'ont point d'appui, et ils les préservent des injustices des grands.

» Le citoyen Ollivier, votre délégué, est venu me voir hier, et m'a informé que les Français sont tous unis pour un seul et même but, et ont aboli la royauté pour que la France soit gouvernée par la République.

» J'ai été réjoni en apprenant cette nouvelle, parce que j'ai lu dans les livres qu'un tel état de choses est convenable aux peuples, puisqu'il anéantit l'injustice

et empêche le fort d'opprimer le faible, que par conséquent tous deviennent frères, et que, par cette raison, nul frère ne peut s'élever contre son frère.

» Les anciens juges ont dit : « Quiconque veut s'agrandir s'affaiblira. »

» Tous, vous avez dans ce monde ce qui sera dans l'éternité pour tous les mortels devant le Tout-Puissant, tous les hommes sont fils d'Adam, et Adam est né du limon.

» La nation qui est unie, et dont les intérêts sont soumis à l'examen et à l'opinion de tous, est celle qui, sans contredit, est la plus forte, parce que, par les conseils donnés par tous, il est rare de faiblir, tandis que le conseil d'un seul entraîne souvent l'erreur.

» Les anciens sages ont dit : « Celui qui ne consulte que son opinion, glisse et tombe. »

» Dieu, dans le sublime livre du Coran, a chéri les hommes qui sont doués de tels sentiments ; il a dit : « Leurs actions doivent être toujours conformes à leurs opinions prises en masse. »

» Aujourd'hui vous êtes des hommes de grand cœur, compatissants, vous aimez le bien et ne jugez que par la légalité. Dieu vous a placés où vous vous trouvez pour être les protecteurs des infortunés et des affligés ; je suis un de ceux-ci, et je suis malheureux. Je demande de vous et de votre justice d'arracher l'affliction qui m'oppresse.

» Si je n'ai point obtenu justice par le passé, je dois l'obtenir maintenant, puisque vous êtes les auteurs de l'état de choses qui ne veut plus ni injustice, ni oppression.

» Je n'ai rien fait qui puisse être blâmé par des hommes sages, comme vous l'êtes.

J'ai défendu mon pays par tous mes moyens; j'ai la conviction que par cette raison vous m'estimez. Quand j'ai été vaincu et que Dieu ne m'a pas donné l'avantage, j'ai songé à tranquilliser mon âme en renon-

çant aux choses de ce monde ; et quoiqu'il me fut possible de me rendre dans le pays des Berabers (Maroc), ou dans le Sahara, j'ai préféré pour mon âme sa remise entre les mains des Français. Je désirais être envoyé par les Français dans le pays que je choisirais ; dans mon esprit et parmi toutes les nations musulmanes et chrétiennes, j'ai donné à la nation française la préférence pour l'inviolabilité d'une parole donnée.

» J'ai demandé au général Lamoricière de me faire transporter à Alexandrie, pour de là me rendre à la Mecque et Médine. Je l'avais prié de ne pas me faire passer, ni par Oran ou Alger, ni par Toulon ou tout autre port de France. Je lui avais demandé de m'embarquer à Djemmâ-Ghazaouat pour me rendre directement à Alexandrie, et pour l'accomplissement de ces demandes, je demandai une *parole française*. C'est ce qu'il m'a fait, en m'adressant un écrit en arabe qu'il a signé en français, revêtu de son cachet écrit de la même langue.

» Quand cet écrit m'est parvenu, et dans la conviction que la parole des Français est inviolable, je me suis rendu à lui ; s'il m'avait dit : « Je ne puis vous promettre ce que vous me demandez, je ne me serais point rendu. »

» J'avais la certitude que la parole française est une parole solide, fût-elle donnée même par un simple soldat, et qu'il était impossible de la violer.

» Aujourd'hui les choses ne sont plus les mêmes pour moi, et cette conviction s'est évanouie en moi ; je vous demande et vous supplie de me rendre justice en rendant plus vaste ce qui est restreint pour moi, et en transformant ma tristesse en joie et bonheur.

» Vous avez aujourd'hui opéré et fait une œuvre grande et qui réjouit tout le monde. Si vous réjouissez tout le monde ; et que vous me laissiez dans l'affliction, je vous en demanderai compte devant le Tout-Puissant.

» Vous êtes des ulémas (savants) et savez bien ce qui nous convient.

» Nous ne pouvons pas vivre dans un pays dont les vêtements, le langage, la nourriture et tout en général diffèrent entièrement des nôtres.

» Je me disais toujours que quand bien même je serais pris par les Français par la force, je n'aurais que du bien à recevoir chez eux, parce que ce sont des hommes de cœur et d'honneur et savent rendre justice au vainqueur aussi bien qu'au vaincu.

» Je n'ai point été pris les armes à la main, je suis venu aux Français volontairement et parce que je l'ai bien voulu; si j'avais pensé trouver chez eux quelque chose qui pût me déplaire, je ne serais point venu à eux.

» Je crains que quelques-uns de vous puisse penser qu'en retournant aux choses de ce monde et en revenant en Algérie, j'y ferais renaître des troubles. C'est une chose impossible et qui ne pourra jamais arriver : n'ayez aucun doute sur moi à cet égard, pas plus que vous n'en auriez en pareille circonstance de la part d'un homme qui est mort; car je me place au nombre des morts. Mon seul désir est de me rendre à la Mecque et Médine, pour y étudier et adorer Dieu jusqu'à mon dernier jour, Salut.

» De la part de Abd-el-Kader ben Mehhiddin, infortuné dans le pays des Français.

» La date du 9 rebia seoa 1264 (15 mars 1848). »

LA MARSEILLAISE.

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé;
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé; (bis.)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats;

Ils viennent jusques dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes :
Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons ;
Marchez, marchez, qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis.)
Frauçais, pour nous, ah ! quel outrage !
Quel transport il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage :

Aux armes, citoyens, etc.

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis.)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées,
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Aux armes, citoyens, etc.

Tremblez, tyrans, et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis :
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix : (bis.)
Tout est soldat pour vous combattre ;
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tous prêts à se battre.

Aux armes, citoyens, etc.

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coup :
Epargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous : (bis.)

Mais les despotes sanguinaires,
Mais les complices de Bouillé;
Ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère!

Aux armes, citoyens, etc.

Savoisiens, peuple paisible,
Ah! ne crains rien de nos guerriers:
Le Français est fier, mais sensible,
Il joint l'olive à ses lauriers: (bis.)
Guerre aux tyrans, paix aux chaumières,
Voilà désormais nos traités;
Loin de conquérir des cités,
Nous cherchons des amis, des frères.

Aux armes, citoyens, etc.

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs:
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs: (bis.)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents;
Que nos ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire.

Aux armes, citoyens, etc.

LES JEUNES CITOYENS.

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus;
Nous y trouverons leur poussière,
Et la trace de leurs vertus: (bis.)
Bien moins jaloux de leur survivre,
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons!
Marchez! marchons! Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons!

Besançon. — Imprimerie de Bintot.

B. N. T.